

Flash'INFOS

N°30- JANVIER 2018

Édito

Le conseil d'administration de votre association vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année déjà entamée.

Des vœux de bonheur, de santé, de réussite personnelle et professionnelle. Mais aussi des vœux pour une meilleure solidarité envers les personnes en situation de handicap qui ne voient pas beaucoup progresser leurs conditions matérielles. Pour les adultes, l'AAH (allocation pour adultes handicapés) augmente modérément (90 € sur deux ans) et en même temps le forfait journalier passe de 18 à 20 € par jour, soit 60 € d'augmentation, cherchez l'erreur ! Ne parlons pas des allocations spécifiques qui disparaissent ou diminuent pour certains, notamment ceux en couple ou exerçant une activité salariée.

Cette notion de solidarité ne doit pas être seulement un mot, mais nécessite des engagements concrets.

HandiCap'Anjou, au-delà de son statut d'organisme gestionnaire, est une association militante et impliquée qui s'inscrit dans les combats nationaux et locaux. Nous sommes engagés, aux côtés de 21 autres associations du département, pour que chaque personne en situation de handicap, quel que soit son âge, son type de handicap, puisse avoir une réponse adaptée et pertinente à ses attentes et besoins. Les rencontres avec le Conseil Départemental du Maine-et-Loire nous ont permis d'exposer, à nouveau, les niveaux d'exigence légitimes des personnes que nous représentons. Les réponses ne sont toujours pas à la hauteur de nos attentes, mais nous devons persévérer dans nos demandes afin d'obtenir gain de cause. Nous formulons les mêmes exigences auprès de l'Agence Régionale de Santé.

C'est pourquoi, il est important que nos associations soient fortes, de leurs convictions, de leur engagement militant mais aussi du nombre de leurs membres afin de peser sur nos financeurs.

Les évolutions à venir de notre secteur nécessitent une vigilance accrue et une solidarité sans faille afin que les changements qui s'annoncent ne soient pas faits à l'aune d'une vision seulement économique mais surtout au service d'un meilleur accompagnement qualitatif et quantitatif.

Bonne année 2018 !

Les membres du conseil d'administration

HandiCap
A N J O U
Ensemble au cœur de l'action

Le FAM des trois rivières Du projet à la réalisation

Après la pose de la première pierre le 3 octobre dernier, en présence des résidents, des administrateurs, des professionnels et des élus, les travaux se sont poursuivis.

Le chantier avance bien, les bâtiments seront hors d'eau à la mi-avril, les portes et fenêtres devraient être posées fin juin, la fin du chantier est prévue durant le premier trimestre 2019. Les résidents pourront investir les lieux au début du second trimestre 2019. Sous réserve, comme il est d'usage, que tout se passe bien et que les intempéries ne viennent pas retarder le chantier !

Vous pouvez constater l'évolution des travaux grâce aux photos ci-contre.



Les adhésions 2018, c'est parti !

Une année qui commence, c'est le moment de retourner votre bulletin d'adhésion qui est arrivé dans votre résidence ou dans votre boîte aux lettres.

60 € pour les familles, 45 € pour les résidents du pôle adultes, cela représente 5 € par mois, 3,75 € pour les résidents. Et encore moins pour ceux qui sont imposables sur le revenu.

Au-delà de l'aspect financier, c'est le premier engagement que vous manifestez pour l'association qui vous accompagne toute l'année.

Nous sommes forts de nos engagements, de notre

détermination à tout faire pour les personnes en situation de handicap, mais aussi de notre représentativité auprès des pouvoirs publics et de nos financeurs. Le nombre importe donc !

Votre engagement peut se compléter par une participation active au sein des Conseils de Vie sociale (CVS), en siégeant au sein d'une commission ou en vous engageant aux côtés des administrateurs pour faire vivre et fonctionner HandiCap'Anjou.

Par avance, merci de votre engagement !

Remise des trophées Brioches 2017

Les 5 lauréats du concours des meilleurs vendeurs de brioches ont été récompensés.

Faute de disponibilité de plusieurs familles, la cérémonie habituelle prévue le 1er décembre n'a pas pu se tenir, mais les vainqueurs ont tous reçu leur cadeau courant décembre.

Les gagnants sont : **Aline M. à l'IME Chalouère, Madison F. à l'IME Chalouère, Pierre G. au Sessad Yourcenar, Victor M. à l'IME Chalouère et Julien T. à l'IME Monplaisir.**



Operation Brioches

Bravo aux gagnants et à leurs familles ! Si un concours était organisé par établissement, la Chalouère l'emporterait haut la main, à 4 brioches près, les 3 marches du podium lui seraient attribuées !

Pour 2018, les paris sont ouverts ! Quel établissement sera le plus gros vendeur ?

HandiCap'Anjou participe à Handi'n ANGERS (du 12 au 25 mars 2018)

Dans le cadre des journées Handi'n Angers organisées par la ville d'Angers, HandiCap'Anjou, après ses portes ouvertes des IME Chalouère et Monplaisir en octobre 2016, a décidé de s'inscrire dans cette dynamique.

Le studio Tremplin, studio domotisé permettant aux personnes accompagnées de vivre l'expérience de vie en autonomie, organise une porte ouverte **le jeudi 15 mars 2018 à l'EEAP Le Bocage à Avrillé**. Les visites sont gratuites, il faut cependant s'inscrire au préalable au secrétariat de l'établissement : 02 41 96 91 90 ou eeap.bocage@handicap-anjou.fr.



Le jardin sensoriel de l'IME la Chalouère

En 2013, le projet de jardin sensoriel a germé dans l'esprit de professionnels de l'IME La Chalouère, soutenus par les administrateurs de l'association. Le projet en 4 espaces était ambitieux et nécessitait un financement important qui ne pouvait pas être demandé à nos financeurs institutionnels.

Le Conseil d'administration s'est donc mobilisé et est allé à la recherche de financements

externes. Au fil du temps, grâce à d'autres associations dont les Lions club angevins, nous avons pu collecter une grande partie de la somme nécessaire à la construction du jardin sensoriel.

Le patio sensoriel, puis la roue marine furent installés, le beffroi à Angklungs, suivi de l'espace des tout petits virent le jour et enfin l'espace détente et découverte sera finalisé au printemps.

Le jardin sensoriel sera donc complet et nous procéderons à son inauguration officielle **le mardi 29 mai prochain** en présence de tous les partenaires ayant contribué à sa réalisation. Les familles y sont largement conviées.

Plus d'infos prochainement sur le site handicap-anjou.fr.